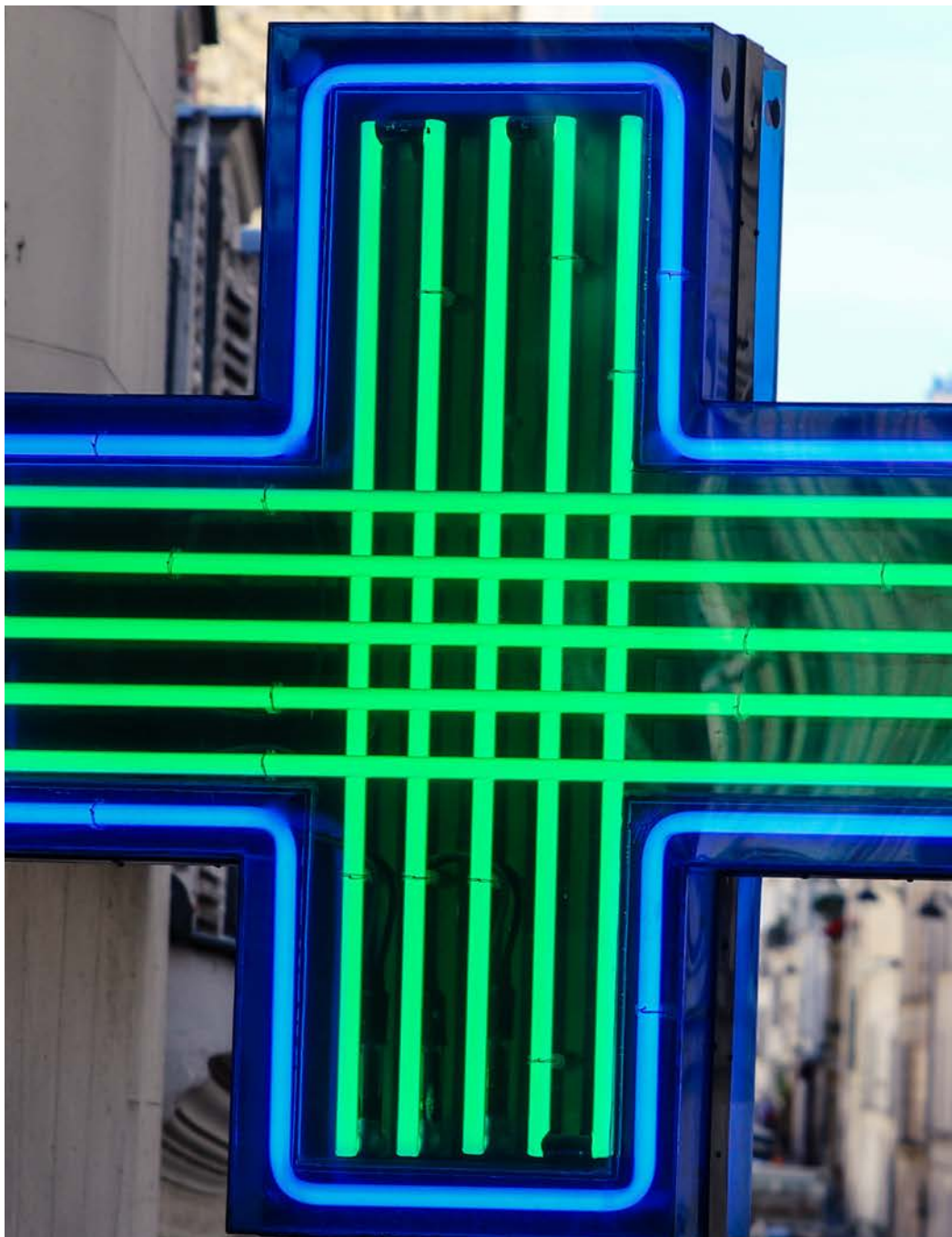




Position du GPUE sur le rôle des pharmaciens d'officine dans la lutte contre la COVID-19: les leçons tirées de la pandémie



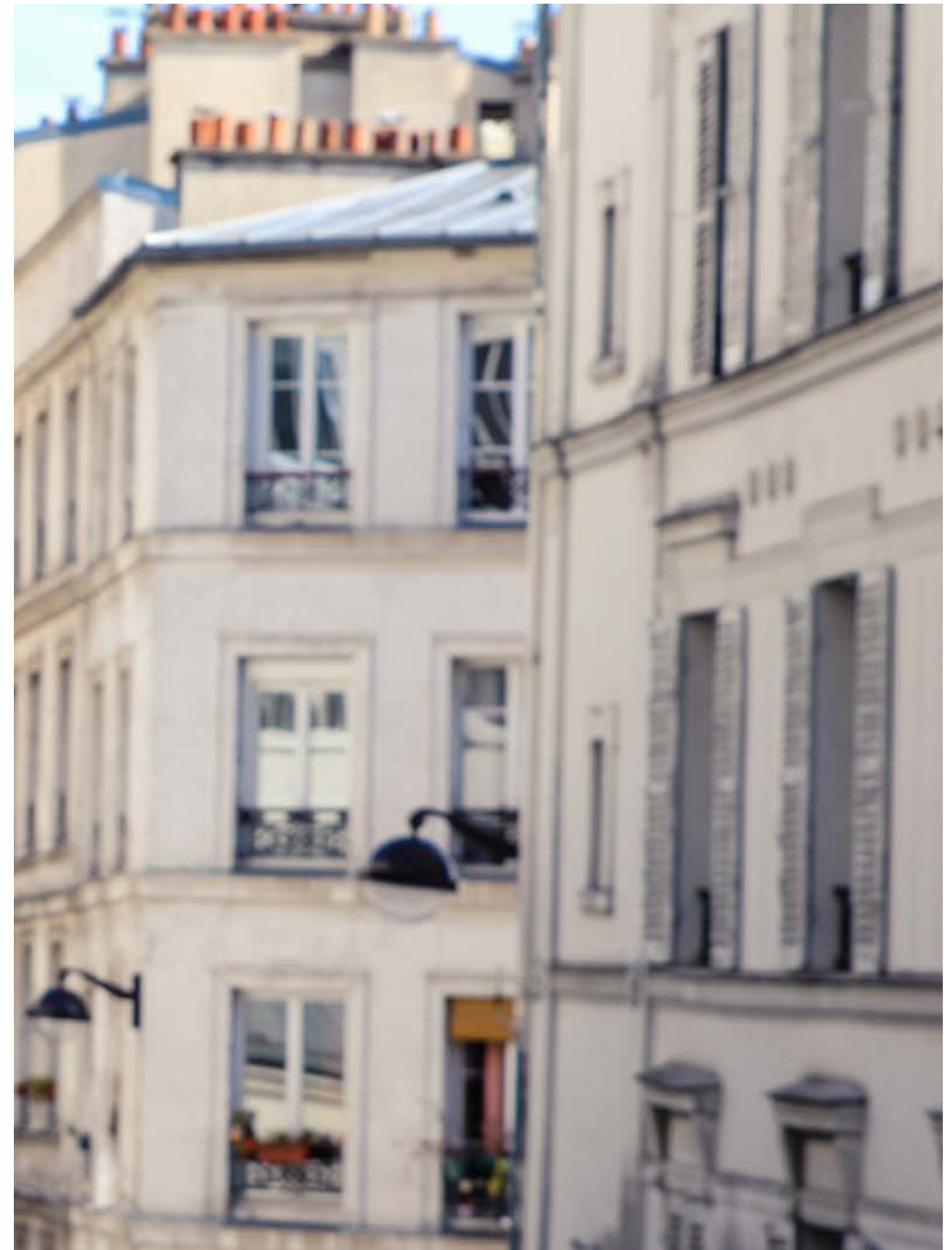


A propos de nous

Le Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE) est une association qui représente des pharmaciens d'officine de 32 pays européens. En Europe, plus de 400 000 pharmaciens d'officine fournissent quotidiennement des services à quelque 46 millions de citoyens européens grâce à un réseau de plus de 160 000 pharmacies.

Table des matières

04	Résumé
05	Introduction
06	Aperçu des nouveaux services pour les patients
08	Garantir un accès continu aux soins et aux traitements
09	En première ligne du conseil, du traitement et de l'orientation
10	Renforcer la couverture vaccinale et les capacités de dépistage
12	Recommandations Politiques
14	Annexe – Bonnes pratiques des membres du GPUE



Résumé

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur la santé publique et celle des individus, avec un nombre élevé de décès et des conséquences à long terme sur l'état de santé et la qualité de vie des citoyens. En Europe, les systèmes de soins de santé ont dû soutenir à la fois les patients atteints de la COVID-19 et ceux souffrant d'autres problèmes de santé. Il convient dès lors de tirer des leçons de la pandémie et d'utiliser ces connaissances pour améliorer la préparation et la réponse des systèmes de soins de santé aux défis actuels et à venir en matière de santé.

Pendant cette crise, le réseau de pharmacies œuvrant à proximité des domiciles des citoyens a joué un rôle essentiel pour appuyer les communautés locales et garantir un accès continu aux traitements et aux soins. Les pharmacies d'officine sont restées accessibles 24 h/24 et 7 j/7, même pendant les confinements. Dans de nombreuses régions, notamment dans les zones rurales ou à faible densité démographique, les pharmacies d'officine étaient les seules à proposer des services de soins de santé aux communautés locales. Les pharmacies ont œuvré en première ligne pour fournir conseils, traitements et orientations à de nombreux Européens sur les maladies les plus courantes, parvenant ainsi à limiter les visites inutiles aux urgences. Dans bon nombre de pays européens, les pharmaciens ont également contribué, sur le plan structurel, aux stratégies de vaccination et de dépistage de la grippe et de la COVID-19.

Les pharmacies d'officine ont démontré la valeur qu'elles présentaient pour les patients comme pour les systèmes de soins de santé pendant la dernière crise. Elles sont également prêtes à accroître cette contribution dans le cadre de modèles de coopération durable avec d'autres professions et prestataires de soins de santé de la collectivité.

Ainsi, nous exhortons tous les gouvernements à rendre les systèmes de santé plus forts, plus résilients et plus réactifs aux besoins des patients par l'intermédiaire des mesures suivantes :



Étendre la portée (juridique) de la pratique des pharmacies d'officine, qui consiste à garantir la continuité des soins et des traitements, à augmenter la couverture vaccinale et à œuvrer en première ligne pour fournir conseils, consultations, dépistage et orientations aux citoyens sur les maladies les plus courantes, afin de maximiser leur contribution en faveur des patients et des systèmes de santé.



Reconnaître la valeur des services de pharmacie qui ont démontré leur aptitude à améliorer la qualité de vie des individus et la viabilité des systèmes de santé grâce à une rémunération adéquate des pharmaciens d'officine pour les services qu'ils fournissent.



Définir de nouveaux modèles de prestation de soins qui associent des équipes pluridisciplinaires et favorisent une coopération harmonieuse — avec l'appui de technologies numériques intégrées — et qui ne soient plus centrés sur les hôpitaux, mais sur les patients, en les traitant le plus près possible de chez eux.



Augmenter les investissements en faveur des soins primaires, de la prévention des maladies et des services de promotion de la santé de la population et d'utilisation optimale des médicaments.

Introduction

Depuis le début de la crise de la COVID-19, les pharmacies d'officine jouent un rôle essentiel dans l'appui aux communautés locales. Grâce à leur professionnalisme, à leur expertise et à leur engagement, les pharmaciens d'officine sont parvenus à garantir l'accès des patients aux traitements dont ils avaient besoin et à assurer la continuité des services de soins primaires en cette période difficile.

Dans tous les États membres de l'Union européenne, et plus particulièrement dans les régions où les communautés locales ont été plus sévèrement touchées par la pandémie de COVID-19, les pharmacies d'officine ont agi au service de leurs patients avec grande générosité, demeurant un point de contact clé et privilégié entre les patients et les systèmes de santé. Par ailleurs, les pharmaciens d'officine ont joué un rôle crucial dans l'identification et la gestion des cas potentiels de COVID-19 et se sont révélés une source d'informations fiable pour les patients, en des temps marqués par la désinformation et les informations croisées.

Cependant, à l'instar des autres secteurs, les pharmacies d'officine ont également dû faire face à d'importants défis. Au cours des derniers mois, bon nombre de pharmaciens d'officine ont été confrontés à la situation professionnelle la plus difficile qu'ils aient jamais connue, ce qui a également nui à leur santé mentale. Les pharmacies d'officine ont fait face à une augmentation considérable du nombre de demandes et d'appels de patients, à de nombreuses demandes de livraison à domicile et à une hausse du nombre de maladies professionnelles.

L'augmentation des demandes de conseil professionnel a entraîné des coûts supplémentaires, que les pharmacies ont dû supporter pour maintenir un niveau de services élevé, tant sur le plan de la qualité que des services (par exemple, la mise disposition d'équipements de protection individuelle pour les pharmaciens). Elles ont également dû prolonger leurs heures d'ouverture pour permettre aux citoyens de se rendre en pharmacie afin d'obtenir des soins et des médicaments.

En outre, les pharmaciens d'officine ont réalisé des investissements afin d'apporter des modifications à leur établissement et à leur routine quotidienne pour mettre en œuvre les mesures de confinement et de sécurité recommandées par les autorités sanitaires. Par conséquent, de nombreuses pharmacies d'officine

indépendantes d'Europe ont été confrontées à des problèmes de trésorerie et de viabilité financière. Il s'agit notamment des plus petites pharmacies indépendantes et des pharmacies situées dans certaines zones particulières, rurales et/ou touristiques, par exemple, ou dans les centres d'affaires de grandes villes, désertés pendant les confinements.

Pendant les deux premières semaines de la pandémie, notamment, la charge de travail des pharmaciens a considérablement augmenté. Nombre de pays ont vu leurs citoyens se presser pour faire des réserves de médicaments en vente libre tels que du paracétamol et des compléments vitaminés ainsi que d'autres produits comme des équipements de protection individuelle (EPI) et du gel hydroalcoolique pour les mains, que les pharmaciens ont commencé à composer dans de nombreux pays en raison de l'épuisement rapide des stocks. Par ailleurs, les pharmaciens ont également constaté une forte augmentation de la demande de certains médicaments contre des affections chroniques, les obligeant à mettre en place d'autres stratégies pour garantir la disponibilité des médicaments pour tout le monde.

En parallèle, de nombreux pays ont mis en œuvre des mesures de confinement relativement rapidement, et les pharmacies comptaient parmi les services de santé demeurant librement accessibles au public.

Tout au long de la crise, même pendant les périodes de pénurie d'EPI, les pharmacies d'Europe ont continué d'assister les autorités sanitaires et ont développé leur contribution pour appuyer les communautés locales. Le pôle d'information du GPUE sur la COVID-19 fournit davantage de renseignements sur le rôle et la mobilisation des pharmaciens d'officine dans la lutte contre la COVID-19 par l'intermédiaire de plusieurs récits de pharmaciens en première ligne dans toute l'Europe.

Aperçu des nouveaux services pour les patients

Sur la recommandation de l'Organisation de coopération et de développement économiques(OCDE)^{1 2} et du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe (OMS Europe)³, de nombreux pays européens ont récemment modifié la législation afin d'étendre le rôle des pharmaciens et de soulager la pression qui pèse sur le reste du système de soins de santé.



Les situations de crise telles que l'épidémie de coronavirus peuvent offrir l'occasion de modifier les responsabilités traditionnelles des différents prestataires de soins de santé et d'étendre le rôle de certains prestataires tels que les infirmiers et les pharmaciens pour leur permettre d'assurer quelques-unes des tâches réservées aux médecins et ainsi leur libérer du temps pour se concentrer plus efficacement sur les cas les plus complexes.”

OECD

Une étude réalisée par l'Institut pour la santé factuelle (Institute for Evidence-Based Health [ISBE])⁴ de l'université de Lisbonne a cartographié 30 interventions de pharmacie liées à la COVID-19 en Europe. Parmi les réponses immédiates les plus fréquentes à la pandémie comptent les parcours d'orientation fondés sur les symptômes pour les cas suspectés, l'augmentation de la demande de livraison de médicaments à domicile, une assistance des pharmacies par téléphone aux patients vulnérables pendant l'isolement et la gestion des nouveaux patients vulnérables. Il s'agit là d'importantes interventions en matière de dépistage, d'accès et de soutien des patients vulnérables.



30

interventions de pharmacie liées à la COVID-19 sont fournis par les pharmaciens d'officine dans toute l'Europe.



17

interventions ont permis d'élargir les pouvoirs accordés aux pharmaciens dans 16 pays.

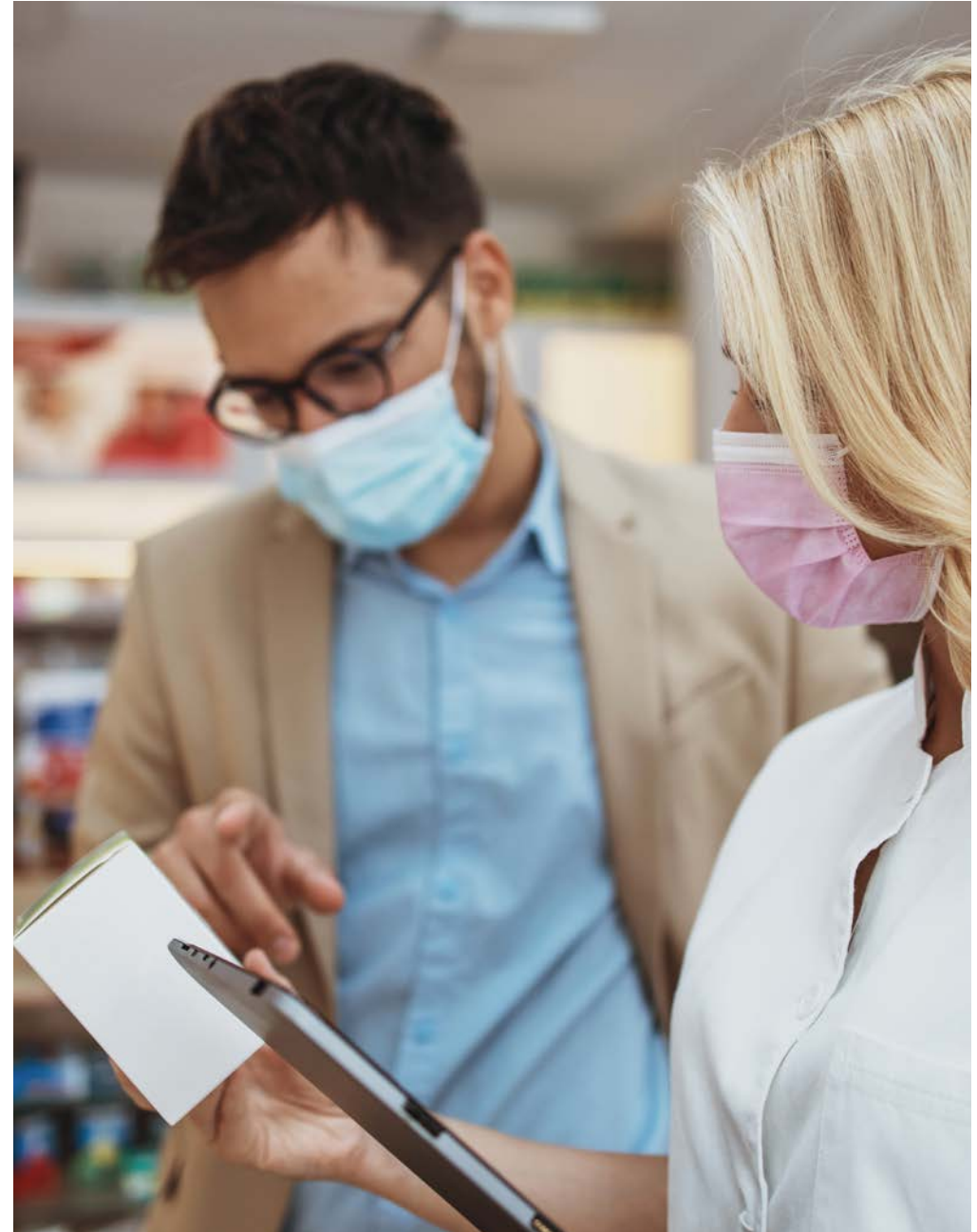
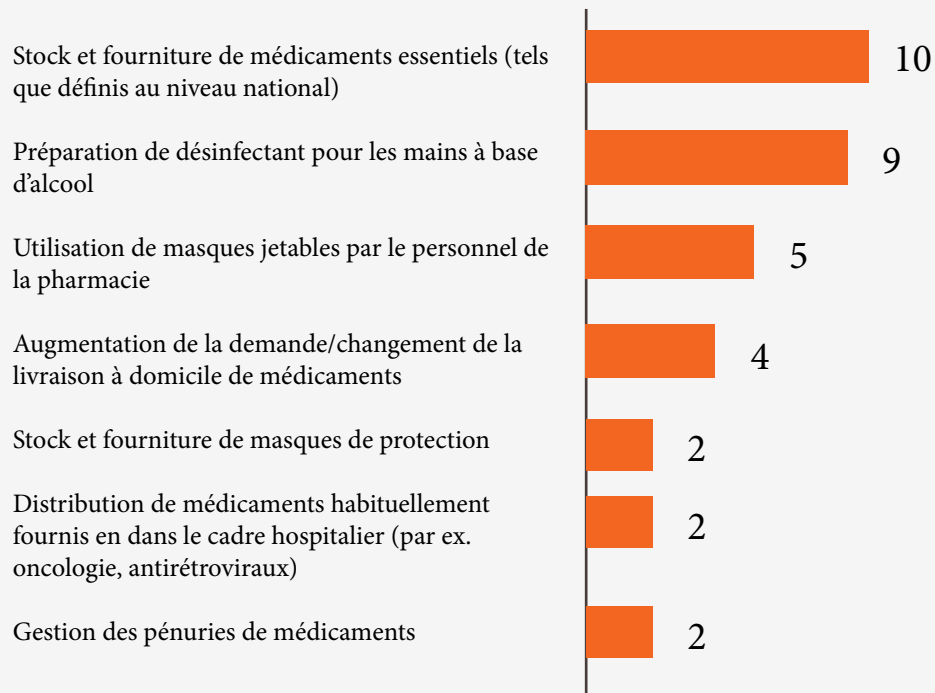


10

interventions de pharmacies d'officine liées à la COVID-19 ont été rémunérées par les gouvernements ou les organismes payeurs de santé en Europe.

Il est encore plus intéressant de constater les pouvoirs élargis conférés aux pharmacies ainsi que les législations adoptées au regard de la COVID-19. Au total, 17 interventions ont permis d'élargir les pouvoirs accordés aux pharmaciens dans 16 pays. Certains États ont également obtenu des fonds supplémentaires pour donner davantage de moyens aux pharmaciens dans leur action vitale en première ligne contre la COVID-19. En tout, une dizaine d'interventions différentes de pharmacies d'officine liées à la COVID-19 ont été rémunérées par les gouvernements ou les organismes payeurs d'Europe. Un aperçu des interventions de pharmacie liées à la COVID-19 rémunérées, classées en fonction du nombre de pays où de telles interventions sont rémunérées, est fourni dans l'illustration ci-dessous :

Aperçu des interventions de pharmacie liées à la COVID-19 rémunérées.
Source: données de l'étude de l'ISBE; illustration élaborée par le GPUE.



Garantir un accès continu aux soins et aux traitements

Au début de la crise, plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures visant à garantir la continuité des traitements pour les patients souffrant d'affections chroniques et à réduire le nombre de visites non essentielles dans les cabinets de soins primaires et les hôpitaux. À cette fin, les pharmaciens se sont vu accorder le droit de renouveler les ordonnances pour les médicaments traitant des maladies chroniques dans six pays européens⁵, et le transfert électronique des ordonnances aux pharmacies a été mis en place dans les pays où ce n'était pas encore le cas. Dans six pays⁶, la portée des activités des pharmacies a été élargie afin de fournir des solutions alternatives aux pénuries de médicaments émergentes.

Dans 5 pays⁷, les pharmacies d'officine se sont également vu conférer des pouvoirs élargis pour distribuer des médicaments qui étaient auparavant réservés à l'usage hospitalier.



La nécessité de maximiser l'efficacité des ressources disponibles a également donné lieu à plusieurs innovations concernant les rôles et les responsabilités des différents professionnels de la santé. Le rôle des pharmaciens d'officine, par exemple, a été élargi dans de nombreux pays, au moins temporairement, pour répondre aux besoins urgents et réduire le nombre de consultations chez le médecin de patients non COVID19. En France, en Irlande et au Portugal, les pharmaciens d'officine se sont vu accorder le droit de renouveler et d'établir des ordonnances pour des patients atteints de certaines affections chroniques.“

OECD



Dans 6 pays européens

les pharmaciens se sont vu accorder le droit de renouveler les ordonnances pour les médicaments traitant des maladies chroniques.



Dans 5 pays européens

les pharmaciens se sont vu conférer des pouvoirs élargis pour distribuer des médicaments qui étaient auparavant réservés à l'usage hospitalier.



Dans 6 pays européens

la portée des activités des pharmaciens a été élargie afin de fournir des solutions alternatives aux pénuries de médicaments émergentes.

En première ligne du conseil, du traitement et de l'orientation

Tout au long de la crise, les pharmacies ont œuvré en première ligne pour fournir conseils, traitements et orientations à de nombreux citoyens européens sur les maladies les plus courantes, parvenant ainsi à limiter les visites inutiles aux urgences.

Les pharmaciens connaissent très bien leurs patients et leur famille sur plusieurs générations et ils sont familiers de leur contexte social ainsi que de leurs besoins. Ils peuvent associer leurs connaissances techniques à leur « sensibilité humaine » pour fournir des soins de santé personnalisés. Par conséquent, leur rôle dans la mise à disposition de soins accessibles et centrés sur les patients au sein de leur communauté est plus important que jamais, notamment pour les groupes vulnérables de la société. Les pharmacies ont développé leurs services de livraison de médicaments au domicile des patients vulnérables et ont également offert d'autres solutions pour garantir que les patients continuaient à accéder à leurs médicaments de manière pratique et sûre (par exemple, grâce à des boîtes de collecte accessibles 24 h/24 et 7 j/7). Par ailleurs, les autorités de quatre pays européens⁸ ont instauré de nouvelles dispositions relatives à la rémunération des services de livraison à domicile assurés par les pharmacies d'officine.

Dans huit pays européens⁹, les pharmaciens d'officine ont activé des protocoles destinés à aider les victimes de violence domestique pendant les confinements. Ces mesures permettent aux femmes en situation de risque ou de danger pour leur intégrité physique, psychologique et/ou sexuelle d'approcher leur pharmacie de confiance via une ligne d'assistance ou de demander un "masque 19" en pharmacie. Ce code permet alors d'activer le protocole de soin nécessaire pour ces victimes.



Dans 4 pays européens

les autorités ont instauré de nouvelles dispositions relatives à la rémunération des services de livraison à domicile assurés par les pharmaciens d'officine.



Dans 8 pays européens

les pharmaciens d'officine ont activé des protocoles destinés à aider les victimes de violence domestique pendant les confinements.

Renforcer la couverture vaccinale et les capacités de dépistage

Un autre défi auquel les systèmes de santé ont été confrontés était le risque d'une éventuelle « double pandémie » associant la grippe saisonnière et la COVID-19. Afin d'atteindre un taux élevé de vaccination contre la grippe tout en garantissant que les services d'immunisation pouvaient toujours être fournis de manière sûre et accessible en plein cœur de la pandémie, dans six pays européens¹⁰, les systèmes de soins de santé ont accordé des pouvoirs élargis aux pharmaciens d'officine en ce qui concerne la distribution et l'administration des vaccins contre la grippe. Il s'agit notamment de la distribution de vaccins contre la grippe à des groupes à risque sans exiger d'ordonnance préalable, tel qu'en Belgique et en Norvège, et du lancement de programmes et de projets pilotes étendus de vaccination contre la grippe assurés par les pharmaciens en Allemagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal, qui s'ajoutent aux initiatives déjà mises en œuvre au Danemark, en France, en Norvège, en Suisse et au Royaume-Uni.

Dans toute l'Europe, les pharmaciens d'officine contribuent désormais également de diverses manières significatives aux campagnes de vaccination contre la COVID-19. Leur participation, sur le plan structurel, à l'administration des vaccins contre la COVID-19 dans le cadre des campagnes de vaccination massive a été confirmée dans huit pays européens¹¹. Les pharmaciens d'officine contribuent de diverses autres façons pertinentes aux campagnes de vaccination contre la COVID-19, notamment en se chargeant des tâches de gestion de l'approvisionnement et de préparation des vaccins, par exemple, dans les centres de vaccination massive, de la distribution des vaccins aux structures de soins et

de la mise à disposition d'informations et de conseils fiables et compréhensibles pour le grand public. En particulier, les pharmaciens sont aussi souvent la source privilégiée des patients pour leurs questions liées à la sécurité et à l'efficacité des vaccins. À cet égard, les pharmaciens d'officine sont également très bien placés pour signaler les effets indésirables suspectés des vaccins contre la COVID-19 et, en tant que tels, font partie des contributeurs clés au système de pharmacovigilance de l'Union européenne.

Les pharmaciens d'officine de toute l'Europe ont également joué un rôle croissant dans les stratégies de dépistage de la COVID-19, principalement pour les cas asymptomatiques. Dans 15 pays européens¹², les citoyens peuvent obtenir des kits de prélèvement COVID-19 autorisés (pour les kits de test PCR ou antigénique à domicile) auprès des pharmacies et/ou se faire tester directement en pharmacie grâce à des tests antigéniques rapides réalisés par des pharmaciens dûment formés, conformément aux protocoles établis en collaboration avec les autorités. Les pharmaciens ont également reçu des informations et des formations pour leur permettre de contribuer à une orientation appropriée des patients éventuellement testés positifs à la COVID-19. Dans de nombreux pays européens, les pharmaciens d'officine ont déjà acquis une vaste expérience en matière de test sur le lieu d'intervention pour le dépistage précoce de pathologies telles que le diabète et l'hypertension ou d'infections de la gorge à streptocoque A, ainsi qu'en matière de prélèvement d'échantillons de patients dans le cadre de programmes de dépistage pharmacogénomique.

Dans 6 pays européens

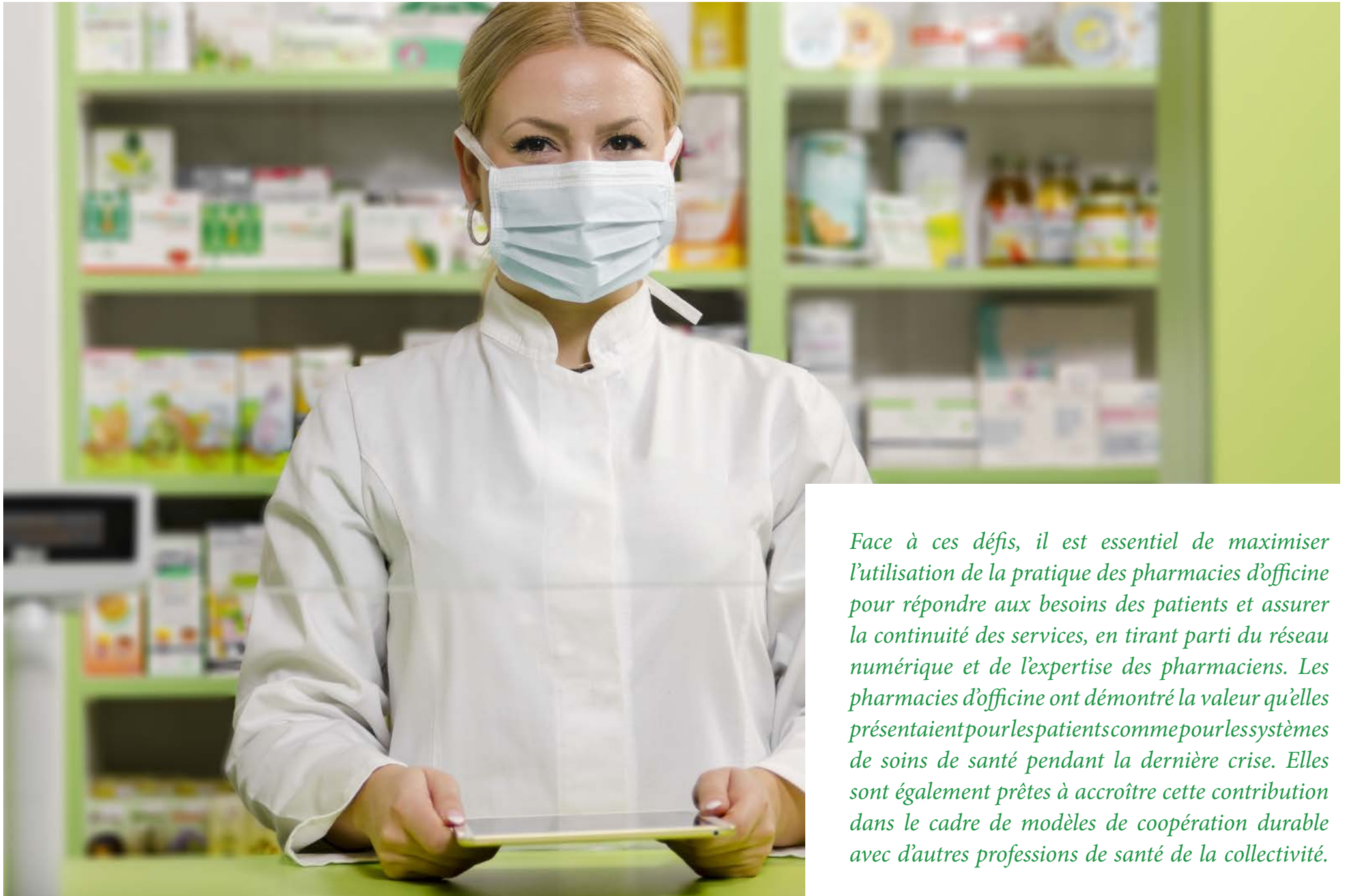
les systèmes de soins de santé ont accordé des pouvoirs élargis aux pharmaciens d'officine en ce qui concerne la distribution et l'administration des vaccins contre la grippe.

Dans 15 pays européens

les citoyens peuvent obtenir des kits d'auto-prélèvement COVID-19 autorisés auprès des pharmacies et/ou se faire tester directement en pharmacie.

Dans 8 pays européens

les pharmaciens d'officine sont impliqués dans l'administration des vaccins COVID-19.



Face à ces défis, il est essentiel de maximiser l'utilisation de la pratique des pharmacies d'officine pour répondre aux besoins des patients et assurer la continuité des services, en tirant parti du réseau numérique et de l'expertise des pharmaciens. Les pharmacies d'officine ont démontré la valeur qu'elles présentaient pour les patients comme pour les systèmes de soins de santé pendant la dernière crise. Elles sont également prêtes à accroître cette contribution dans le cadre de modèles de coopération durable avec d'autres professions de santé de la collectivité.

Recommandations Politiques

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur la santé publique et celle des individus, avec un nombre élevé de décès et des conséquences à long terme sur l'état de santé et la qualité de vie des citoyens. En Europe, les systèmes de soins de santé ont dû soutenir à la fois les patients atteints de la COVID-19 et ceux souffrant d'autres problèmes de santé. De nombreux pays ont dû prendre la décision nécessaire d'annuler des soins non essentiels pour libérer des effectifs et des ressources au profit de la lutte contre la COVID-19, faisant ainsi reculer des progrès durement acquis, par exemple dans le combat contre les maladies non transmissibles.

La pandémie a mis en évidence les vulnérabilités des systèmes de soins de santé du monde entier ainsi que la nécessité de repenser la manière dont les soins sont fournis. Il convient dès lors de tirer des leçons de la pandémie et d'utiliser ces connaissances pour améliorer la préparation et la réponse des systèmes de soins de santé aux défis actuels et à venir en matière de santé. Les soins ne doivent plus être centrés sur les hôpitaux mais sur les patients, en assurant le suivi et le traitement des patients aussi près de chez eux que possible. Cet objectif exige davantage d'investissements dans les soins primaires. Selon une étude d'Eurostat¹³, dans l'Union européenne, seules 2,8 % en moyenne des dépenses de santé publiques et privées sont investies dans les soins préventifs. Les experts, les responsables politiques et des institutions internationales telles que l'OCDE¹⁴ ont insisté à maintes reprises sur les bienfaits des investissements en faveur des soins primaires: un important corpus d'éléments de preuve indique clairement qu'ils permettent de réduire les taux d'hospitalisation, de prévenir les visites inutiles aux urgences et, in fine, de sauver des vies et de réaliser des économies.

Le moment d'agir est venu. L'ensemble des pays du monde étant toujours en train de lutter contre la COVID-19, nous ne pouvons nous permettre de continuer à mettre de côté la prévention des maladies et la promotion de la



santé¹⁵, notamment dans le contexte d'un vieillissement rapide des sociétés. Les pharmaciens d'officine européens sont prêts à relever le défi. Ils demeurent en première ligne dans le combat contre la COVID-19 en assurant à leur communauté un accès en temps utile à des traitements, à des informations fiables et, dans certains pays, à des tests rapides pour la COVID-19 ainsi qu'à des vaccins et se tiennent également prêts à mettre à profit leurs connaissances et leur expertise pour fournir des soins plus efficaces et plus efficaces aux patients. Le large éventail d'interventions de pharmacies d'officine liées à la COVID-19 montre la nature hautement réactive et adaptative des pharmacies en réponse à la pandémie. Les 400 000 pharmaciens d'officine européens ont exprimé, par l'intermédiaire du réseau des 160 000 pharmacies d'officine œuvrant à proximité des domiciles des citoyens, leur volonté de renforcer les services de pharmacie essentiels et d'aller encore plus loin en assumant de nouvelles responsabilités et en fournissant des services pharmaceutiques avancés qui ont démontré leur aptitude à améliorer la qualité de la vie des citoyens et la viabilité des systèmes de santé. Cette initiative devrait être encouragée par les gouvernements nationaux grâce à une rémunération adéquate des pharmaciens d'officine pour les services qu'ils fournissent.

Nous devrions saisir cette occasion pour rendre les systèmes de santé plus forts, plus résilients et plus réactifs aux besoins des patients. Nous devrions définir de nouveaux modèles de prestation de soins qui associent des équipes pluridisciplinaires et favorisent, avec l'appui de technologies numériques intégrées, une coopération harmonieuse pour garantir la continuité des soins, particulièrement pour les patients atteints d'affections chroniques, et une attribution optimale des ressources dans le secteur. La collaboration interprofessionnelle et l'augmentation des investissements en faveur de la prévention des maladies et de la promotion de la santé sont également essentielles à l'amélioration des résultats sur la santé.

En conclusion, nous exhortons les gouvernements à rendre les systèmes de santé plus forts, plus résilients et plus réactifs aux besoins des patients par l'intermédiaire des mesures suivantes:



Étendre la portée (juridique) de la pratique des pharmacies d'officine, qui consiste à garantir la continuité des soins et des traitements, à augmenter la couverture vaccinale et à œuvrer en première ligne pour fournir conseils, consultations, dépistage et orientations aux citoyens sur les maladies les plus courantes, pour maximiser leur contribution en faveur des patients et des systèmes de santé;



Reconnaître la valeur des services de pharmacie qui ont démontré leur aptitude à améliorer la qualité de vie des individus et la viabilité des systèmes de santé grâce à une **rémunération adéquate des pharmaciens d'officine** pour les services qu'ils fournissent.



Définir de nouveaux modèles de prestation de soins qui associent des équipes pluridisciplinaires et favorisent une coopération harmonieuse (avec l'appui de technologies numériques intégrées) et qui **ne soient plus centrés sur les hôpitaux, mais sur les patients**, en les traitant le plus près possible de chez eux.



Augmenter les investissements en faveur des soins primaires, de la prévention des maladies et des services de promotion de la santé de la population et d'utilisation optimale des médicaments.

Annexe – Bonnes pratiques des membres du GPUE

Autriche: Tests antigéniques rapides pour la COVID-19 en pharmacie

Depuis novembre 2020, les pharmacies d'officine autrichiennes peuvent proposer des tests antigéniques rapides aux personnes asymptomatiques en tant que service volontaire pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19. Les conditions pour offrir ce service stipulent que celui-ci doit être fourni conformément à l'état de la science et aux exigences définies par la législation sur les dispositifs médicaux. Il est également obligatoire d'avoir suivi au préalable une formation sur la réalisation correcte des prélèvements de gorge et nasopharyngés, sur les mesures d'hygiène et sur le signalement des résultats positifs aux autorités locales. Une formation en ligne pour apprendre les techniques de prélèvement nasopharyngé a été préalablement mise à disposition par l'ordre des pharmaciens autrichiens. Les pharmaciens d'officine sont également remboursés pour la prestation de ce service.

Depuis mars 2021, les Autrichiens peuvent obtenir gratuitement des kits de test antigénique à domicile auprès des pharmacies d'officine. Chaque personne peut recevoir cinq kits de test par mois, uniquement disponibles dans les pharmacies d'officine. Les deux premiers jours, les pharmacies autrichiennes ont gratuitement distribué deux millions de tests antigéniques, donc un million de tests par jour.



2 millions

de tests antigéniques gratuits ont été distribués dans les pharmacies autrichiennes en deux jours.

Belgique: Les experts pharmaceutiques en tant qu'appui vital aux centres de vaccination massive

En Belgique, les pharmaciens ont été mobilisés en tant qu'experts pharmaceutiques pour appuyer les centres de vaccination massive contre la COVID-19. En cette qualité, les pharmaciens sont depuis responsables de la gestion de l'approvisionnement et de la logistique des centres et contribuent à la préparation des vaccins contre la COVID-19 avant l'administration aux citoyens, notamment la dilution et l'étiquetage des vaccins. Par ailleurs, les pharmaciens sont chargés de la surveillance et du suivi des activités de minimisation des risques et de pharmacovigilance au sein des centres de vaccination¹⁶.

En outre, depuis avril 2021, les pharmacies d'officine belges sont équipées d'un système où le statut vaccinal COVID-19 d'un patient est affiché dans une fenêtre contextuelle pour le pharmacien. Ce message constitue un élément déclencheur invitant le pharmacien à engager un dialogue de sensibilisation avec son patient. Des webinaires ont été élaborés pour former les pharmaciens sur la manière de réagir face à une éventuelle hésitation à se faire vacciner.

Croatie: Des droits étendus pour lutter contre les pénuries de médicaments

Afin de lutter plus efficacement contre les pénuries et d'éviter aux patients de devoir revenir en pharmacie, les pharmaciens croates se sont vu accorder le droit de distribuer des médicaments dépassant le prix couvert par les caisses de maladie. La différence de prix était supportée par la caisse de maladie publique. L'ordre des pharmaciens croates a également organisé une distribution gratuite de médicaments pour les personnes confinées chez elles.

Danemark: Garantir un accès continu des patients aux médicaments

Pendant la pandémie de COVID-19, les pharmacies d'officine danoises ont élaboré de nouvelles méthodes de contact avec les clients. Citons en exemple la mise en place de pharmacies drive-in, la possibilité pour les patients de récupérer leurs médicaments dans un parking à l'extérieur de la pharmacie ou la livraison à domicile gratuite pour les patients. Par ailleurs, les pharmacies d'officine danoises ont déployé avec succès des efforts pour prévenir l'aggravation des pénuries de médicaments. Les pharmacies communiquent quotidiennement l'état de leur stock en médicaments critiques (environ 4 000 articles) aux autorités sanitaires et distribuent en priorité les médicaments à courte date d'expiration pour garantir que tous les médicaments critiques sont utilisés et non retournés aux marchands ou détruits.

Chypre: des tests antigéniques rapides en pharmacie

Depuis mars 2021, les pharmacies d'officine proposent, en tant que service rémunéré, des tests antigéniques rapides au public. Les pharmaciens ont été formés par l'intermédiaire de vidéos en ligne et sont tenus d'envoyer les résultats des tests quotidiens au ministère de la santé.

Angleterre: les pharmacies en tant que partie intégrante de la stratégie de vaccination contre la COVID-19

Depuis janvier 2021, les pharmaciens d'officine anglais ont graduellement été autorisés à administrer les vaccins contre la COVID-19 en pharmacie. Initialement, seules quelques pharmacies étaient en mesure de respecter les critères du gouvernement en matière de capacité pour l'administration des vaccins contre la COVID-19. Grâce à l'assouplissement des critères, à la fin du mois de mars 2021, plus de 400 pharmacies d'Angleterre administraient les vaccins contre la COVID-19 aux patients. Le 22 mars 2021, le service de santé national britannique — National Health Service (NHS) — a confirmé que 1,7 million de vaccins avaient été inoculés dans des lieux d'intervention dirigés par des pharmacies d'officine¹⁷. L'Irlande du Nord, l'Écosse et le Pays de Galles ont, eux aussi, confirmé que les pharmacies d'officine seraient mobilisées sur le plan structurel pour l'administration des vaccins contre la COVID-19 aux patients.

plus de 400

pharmacies d'Angleterre ont administré les vaccins contre la COVID-19 aux patients.

plus de 1.7 million

de vaccins ont été inoculés dans des lieux d'intervention dirigés par des pharmacies d'officine.

France: les pharmaciens d'officine soulagent la pression sur le système de santé

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le rôle des pharmaciens d'officine français n'a cessé d'être élargi dans l'optique de soulager la pression qui pèse sur le système de soins de santé national.

Depuis mars 2020, les pharmaciens français peuvent renouveler les ordonnances pour des patients atteints de certaines affections chroniques (y compris des médicaments tels que des hypnotiques et des anxiolytiques, des traitements de substitution aux opiacés ainsi que des stupéfiants). Cette nouvelle capacité, initialement temporaire, a finalement été prorogée à plusieurs reprises (mars-juin 2020, juillet-octobre 2020 et depuis novembre 2020 jusqu'à nouvel ordre) afin de garantir la continuité des soins pendant la pandémie. Pour l'instant, les pharmaciens français peuvent toujours renouveler les ordonnances de médicaments pour des affections chroniques et des traitements de substitution aux opiacés, mais aussi pour des contraceptifs oraux.

Depuis octobre 2020, les pharmaciens français réalisent également des tests antigéniques rapides auprès de la population générale. Bien que tout le monde ait accès à ces tests nasopharyngés, les pharmaciens d'officine sont invités à tester en priorité les patients symptomatiques, les cas contacts et les personnes identifiées comme faisant partie d'un foyer épidémique. Au total, les pharmaciens français ont réalisé plus de 12 millions de tests depuis octobre 2020¹⁸. Depuis mars 2021, les pharmaciens français distribuent également des kits de test par prélèvement nasal au grand public et fournissent des conseils professionnels sur leur utilisation ainsi qu'un suivi.

Le réseau des pharmacies françaises a démontré sa valeur en contribuant à étendre la couverture vaccinale depuis 2019. Dans la même optique, en mars 2021, les pharmaciens français se sont vus offrir la possibilité de participer à la campagne de vaccination contre la COVID-19. Par conséquent, ils peuvent désormais à la fois prescrire et administrer les vaccins contre la COVID-19 à tous les patients éligibles (cela concerne, à l'heure actuelle, les vaccins à vecteur viral en pharmacie et les vaccins à ARN messager dans les centres de vaccination). En un mois, plus de 700 000 vaccins ont été administrés par des pharmaciens et des étudiants en pharmacie formés¹⁹.



plus de 12 millions

de tests antigéniques rapides ont été administrés par les pharmaciens français depuis octobre 2020.



plus de 700.000

COVID-19 vaccins ont été administrés par des pharmaciens et des étudiants, formés, en pharmacie en un mois.

Grèce: la contribution des pharmacies au plan de vaccination national contre la COVID-19

Ces dernières années, le rôle des pharmaciens d'officine grecs dans l'augmentation de la couverture vaccinale a été renforcé. Depuis 2019, les pharmaciens d'officine grecs peuvent administrer les vaccins contre la grippe en pharmacie, en complément de leurs services de vaccination existants, et cette pratique a déjà donné de très bons résultats.

Avant le lancement de la campagne de vaccination contre la COVID-19, l'Association pharmaceutique panhellénique (PFS) a organisé un programme de formation complet à destination des pharmaciens, pour les aider dans leur rôle crucial de promotion de la vaccination auprès du grand public en mettant à disposition des informations valables et fiables. Plus de 8000 pharmaciens²⁰ ont actualisé leurs connaissances sur le développement de vaccins contre la COVID-19 grâce à l'Institut d'apprentissage tout au long de la vie et de développement professionnel pour les pharmaciens (Institute for

Lifelong Learning and Professional Development of Pharmacists - IDEEAF)²¹, où le programme de formation s'est déroulé, et agiront en tant que centres d'information et de conseil sur la vaccination contre la COVID-19 pour les citoyens. En outre, une campagne de sensibilisation et d'information sur la vaccination contre la COVID-19 a été lancée dans les pharmacies grecques pour le grand public.

Par ailleurs, les pharmaciens d'officine grecs agiront comme des centres de réservation où les citoyens pourront prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19. Ce service vise à assister les personnes dont les compétences numériques sont limitées et qui ne sont pas capables de prendre rendez-vous via le système de réservation en ligne du gouvernement grec. Les pharmaciens grecs seront également rémunérés pour ce service.

Irlande: programme étendu de vaccination contre la grippe assuré par les pharmaciens

Depuis 2011, les pharmaciens d'officine irlandais peuvent administrer le vaccin contre la grippe en pharmacie. Depuis octobre 2020, une nouvelle législation leur permet de fournir un service de vaccination contre la grippe également en dehors de leur pharmacie, par exemple, au domicile du patient, dans sa voiture, en drive-in, dans les maisons de soins, sur le lieu de travail ou dans des locaux commerciaux, dans des salles de communauté ou paroissiales, des centres sportifs, des écoles et des crèches, etc.²²

En conséquence de l'extension du programme de vaccination contre la grippe en septembre 2020, les pharmaciens irlandais peuvent fournir gratuitement des vaccins contre la grippe et seront rémunérés par le ministère de la santé pour l'administration des vaccins par injection à tous les citoyens de plus de 65 ans ainsi qu'à ceux âgés de 6 à 23 mois et de 13 à 64 ans faisant partie d'un groupe à risque. En outre, tous les enfants en bonne santé âgés de 2 à 12 ans peuvent être vaccinés en pharmacie par inoculation nasale.²³

Allemagne: des droits étendus pour lutter contre les pénuries de médicaments

Afin de relever le double défi consistant à assurer un approvisionnement plus efficace et à éviter aux patients de devoir revenir en pharmacie, les pharmaciens allemands ont été autorisés à changer le format d'emballage ou la concentration d'un médicament, voire, après consultation avec le médecin traitant, à le remplacer par un médicament semblable. Les pharmaciens sont désormais rémunérés pour leurs services de livraison à domicile pendant la pandémie également.²⁴

Italie: Test et vaccination contre la COVID-19 en pharmacie

L'Italie est le troisième État de l'UE à avoir autorisé les pharmaciens d'officine à administrer les vaccins contre la COVID-19. Cette initiative a été adoptée en réponse à la demande de la Fédération nationale des propriétaires de pharmacie italiens (Federfarma) en 2020 de reconnaître les compétences des pharmaciens d'officine italiens au même titre que les autres gouvernements européens en leur permettant d'administrer les vaccins contre la grippe. Des lois d'habilitation ont été adoptées en décembre 2020 et mars 2021 et un accord fixant les procédures standard pour la vaccination contre la COVID-19 a été signé entre les pharmacies/organisations de pharmaciens et le ministère de la santé. Federfarma estime que les pharmacies d'officine peuvent réaliser jusqu'à 200 000 administrations par jour et contribuer à atteindre l'objectif national de 500 000 inoculations par jour.

Avant cette annonce, les pharmacies italiennes étaient déjà pleinement mobilisées en faveur du dépistage auprès de la population grâce aux tests sérologiques et antigéniques. Le phénomène a commencé à l'automne 2020 dans quelques régions, puis s'est propagé à presque toutes les parties d'Italie. En Italie, un tiers des tests antigéniques sont réalisés en pharmacie.



200.000 administrations

des vaccins contre la COVID-19 peuvent être réalisées par les pharmaciens d'officine en une journée, selon une estimation de Federfarma.

Portugal: Increasing access to hospital-only medicines via community pharmacies

91% des patients

choisiraient de continuer à prendre leurs médicaments dans une pharmacie plutôt que dans un hôpital.



Au Portugal, les médicaments réservés à l'usage hospitalier ont été mis à disposition du public par intermédiaire des pharmacies d'officine (en pharmacie ou par livraison à domicile) en vue de promouvoir un meilleur accès et de garantir la sécurité des patients. Dans une enquête²⁵ menée par le Centre pour l'évaluation et la recherche en matière de santé (Centre for Health Evaluation & Research - CEFAR) afin d'estimer la valeur générée par cette intervention, les répondants ont révélé un plus haut niveau de satisfaction à l'égard des services fournis par les pharmacies d'officine, en comparaison avec les pharmacies d'hôpital, dans toutes les catégories évaluées : heures d'ouverture, temps d'attente, confidentialité, disponibilité du pharmacien et expérience globale du service. L'enquête montre également que dans un scénario post-pandémie, 91 % des personnes interrogées choisiraient de conserver ce service fourni par les pharmacies d'officine.

Pays-Bas: les pharmacies au service des campagnes de vaccination contre la COVID-19

Les pharmaciens d'officine néerlandais se préparent à administrer les vaccins contre la COVID-19. Ils ont montré au public néerlandais qu'ils étaient capables d'obtenir six à sept doses à partir d'un flacon de vaccin (BioNTech/Pfizer). L'ordre des pharmaciens du royaume des Pays-Bas (KNMP) recommande également aux pharmaciens d'officine de partager leur expérience avec le public²⁶. Le KNMP et le gouvernement sont parvenus à un accord sur le rôle des pharmaciens dans le processus de vaccination contre la COVID-19 dans les maisons de soin pour personnes âgées et handicapées mentales. Aussi bien les pharmaciens d'officine que les pharmaciens hospitaliers peuvent participer à ce processus. Le pharmacien est chargé des tâches suivantes :

- Transporter le vaccin du bâtiment principal de la maison de soin vers les autres lieux.;
- Reconditionner les vaccins pour le transport;
- Préparer le vaccin pour l'utilisation.

Écosse: Les pharmacies d'officine en tant que premier point de contact pour les maladies les plus courantes

En Écosse, les pharmaciens se sont vu conférer ce rôle pendant la pandémie de COVID-19 grâce à l'extension du programme Minor Ailment Service (service pour les affections mineures) et à un accès accru aux données des antécédents de soins d'urgence (Emergency Care Summary)²⁷. Le service NHS Pharmacy First permet aux pharmaciens d'officine de fournir une assistance d'expert aux patients pour le traitement d'affections telles que des maux de gorge, des douleurs aux oreilles et de l'herpès, aux côtés d'états cliniques courants comme les infections urinaires. Les équipes pharmaceutiques offriront conseils, traitement ou orientation vers d'autres professionnels de santé, le cas échéant. Afin d'aider les pharmacies à faire face aux pressions accrues causées par le coronavirus, les pharmacies d'officine ont également bénéficié de financements supplémentaires.²⁸

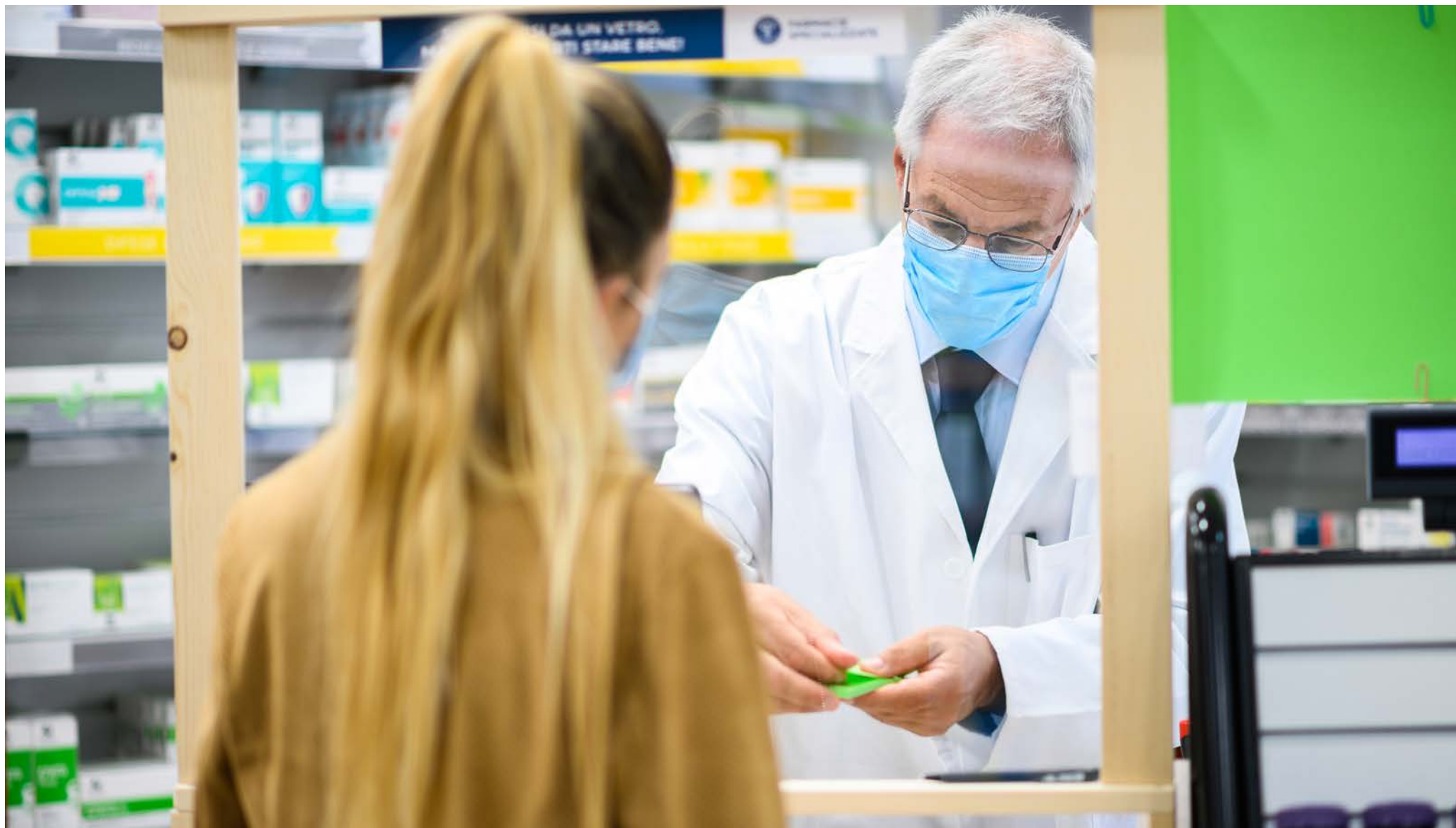
Espagne: les pharmacies au service des victimes de violence domestique

Depuis longtemps, le Conseil général pharmaceutique d'Espagne promeut la fonction sociale des pharmacies d'officine et est conscient du rôle important qu'elles peuvent jouer dans ce domaine, étant donné que plus 2,3 millions d'Espagnols visitent chaque jour le dense réseau de plus de 22 000 pharmacies espagnoles. C'est ainsi qu'il a appuyé l'initiative « Mascarilla-19 » (Masque-19), née dans les îles Canaries, où les ordres des pharmaciens de Las Palmas et de Tenerife ainsi que les autorités régionales ont décidé de coopérer pour lutter contre le fléau social des violences domestiques, avant de se propager dans le reste des communautés autonomes et régions d'Espagne.

L'objectif est que les femmes en situation de risque ou de danger pour leur intégrité physique, psychologique et/ou sexuelle, aussi bien au sein de leur cadre familial restreint que dans la rue, peuvent approcher une pharmacie et déclencher le protocole de sécurité en demandant un « masque 19 ». Bien qu'il existe différents protocoles d'intervention, les mécanismes sont toutes très semblables et prévoient que le personnel pharmaceutique alerte les services d'urgence de la situation par téléphone (généralement en appelant le 112) lesquels indiqueront ensuite la marche à suivre et les informations nécessaires, en garantissant toujours un niveau maximal de discrétion et de confidentialité.

Références

1. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/a92adee4-en/index.html?itemId=/content/publication/a92adee4-en>
2. <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/beyond-containment-health-systems-responses-to-covid-19-in-the-oecd-6ab740c0/>
3. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/333072/WHO-EURO-2020-806-40541-54465-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
4. <https://isbe.pt>
5. France, Ireland, Italy, Malta, Portugal, Serbia
6. Belgium, Croatia, Germany, the Netherlands, Portugal, United Kingdom
7. Croatia, France, Malta, Portugal, Spain
8. Germany, Finland, Latvia, United Kingdom
9. Austria, Belgium, France, Greece, Italy, the Netherlands, Portugal, Spain
10. Belgium, Croatia, Ireland, Italy, Norway, Portugal
11. Belgium, France, Ireland, Italy, Norway, Poland, Portugal, United Kingdom
12. Austria, Belgium, Czech Republic, France, Germany, Ireland, Italy, Malta, the Netherlands, Portugal, Romania, Spain, Sweden, Turkey, United Kingdom
13. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20210118-1>
14. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/a92adee4-en/index.html?itemId=/content/publication/a92adee4-en>
15. As it has been recognised in the EU4Health programme, adopted by the European Parliament on 9 March 2021
16. <https://www.apb.be/nl/corp/volksgezondheid/Info-Corona/Vaccinatie/Vaccinatiecentrum/Rol-farmaceutisch-expert/Pages/Draaiboek.aspx>
17. <https://pharmaceutical-journal.com/article/news/pharmacy-led-sites-administer-over-1-7m-covid-19-vaccinations-nhs-england-says>
18. <https://iqvia.opendatasoft.com/pages/antigenique/>
19. <https://iqvia.opendatasoft.com/pages/vaccination/>
20. <https://pfs.gr/%cf%84%ce%b1-%cf%86%ce%b1%cf%81%ce%bc%ce%b1%ce%ba%ce%b5%ce%af%ce%b1-%ce%ba%cf%8c%ce%bc%ce%b2%ce%bf%cf%82-%ce%b5%ce%bc%ce%b2%ce%bf%ce%bb%ce%b9%ce%b1%cf%83%ce%bc%ce%bf%cf%8d-%ce%ba%ce%b1%cf%84%ce%ac/>
21. www.ideeaf.gr
22. <https://ipu.ie/home/article/pharmacists-welcome-decision-to-allow-them-to-vaccinate-outside-the-pharmacy-premises/>
23. <https://www.hse.ie/flu>
24. <https://www.abda.de/aktuelles-und-presse/newsroom/detail/corona-abda-begruessst-verordnung-des-gesundheitsministeriums/>
25. <http://25.miktd4.com/recursos/3aa7cdae93412846f2fc1e2a240aa065/Image/files/f5f0de072e94b8737526.pdf>
26. <https://www.knmp.nl/patientenzorg/geneesmiddelen/knmp-standpunten-2018gereedmaken-covid-19-vaccins2019-en-2018uitwisseling-vaccinatiegegevens-covid-192019/knmp-standpunt-gereedmaken-covid-19-vaccins>
27. <https://www.gov.scot/news/enhanced-role-for-community-pharmacists/>
28. <https://www.gov.scot/news/funding-for-community-pharmacies/>



Groupement Pharmaceutique de l'Union européenne

Rue du Luxembourg 19, 1000 Brussels, Belgium

T: +32 (0)2 238 08 18

Email: pharmacy@pgeu.eu

www.pgeu.eu

